



Déclaration liminaire

# CAPN de sélection des chargés d'enseignement

7 JUIN 2016

**Monsieur le Président,**

Malgré les intempéries, la lutte continue contre la loi travail. En effet, selon les derniers sondages, 69% à 74 % de nos concitoyens se déclarent favorables au retrait de cette loi qui dépouille les salariés de leurs garanties collectives pour mieux les soumettre à l'arbitraire patronal et aux seules exigences de rentabilité financière du capital. Nous assistons ici à un voyage dans le temps, et non ce n'est pas vers l'avenir mais bien un retour au 19<sup>ème</sup> siècle.

Si le gouvernement dit que sa porte est ouverte à la négociation, l'article 2 qui cristallise le mécontentement n'est pas négociable, la réalité est que la porte est bel et bien fermée. Pourtant Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT l'a clairement exprimé « si le gouvernement dit on discute il n'y a plus de grève ».

Comment ne pas revenir sur les propos choquants de Pierre Gattaz qualifiant les militants CGT de « terroristes et de voyous ». Personne ne l'a qualifié d'escroc alors que le patronat utilise les fonds du CICE, Cet Indécot Cadeau aux Entreprises ( 18 milliards d'€) pour les transformer en exonérations de cotisations sociales, sans contrôle ni accord préalable, ce qui est confirmé par le rapport annuel 2015 du Comité de suivi des aides publiques . Mais où est le million d'emplois promis par le MEDEF. La France attend toujours !!!

A la DGFIP aussi, la lutte continue :

- dans l'Aude grève et blocage de la cité administrative à Carcassonne ;
- dans les Hautes-Alpes 100 % de grévistes au SIE de Gap et fermeture du site de Briançon ;
- en Corse du Sud, envahissement du bureau du directeur ;
- dans le Gard, action de grève tournante et de blocage du site de Saintenac ;
- dans les Landes, manifestation des agents au péage de l'autoroute A63 ;
- dans la Lozère 68,71 % de grévistes avec fermetures de 12 sites ;

Montreuil, le 08/06/2016

**Syndicat national**

**CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

• [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

- dans les Hautes-Pyrénées, blocage de la DDFIP et ouverture du péage à Tarbes ;
- dans les Pyrénées Orientales, grève reconductible depuis quatre semaines ;
- dans le Var, grève reconductible et blocage du site de Toulon ;
- en Guadeloupe grève reconductible et blocage de plusieurs sites ;
- à Paris Blocage des sites de Paganini et Boulevard de Reims.

## **La CGT appelle les personnels de la DGFIP à multiplier les actions, à faire grève et à participer à la manifestation nationale unitaire intersyndicale du 14 juin à Paris.**

Le 2 juin à Clermont Ferrand, la venue de Christian Eckert à l'ENFIP a démontré la détermination et la capacité de mobilisation de la CGT contre les dangereux projets du gouvernement. Christian Eckert s'est livré lui à un exercice de communication publique devant les manifestants et surtout les caméras. En résumé le gouvernement travaille pour notre bien. En d'autres termes, « Circulez, y'a rien à Avoir »!!!

**Concernant la CAP qui nous occupe aujourd'hui,** plusieurs remarques sont à formuler suite à l'examen du projet :

Cette CAP se déroule dans un contexte d'évolutions majeures de la formation professionnelle, soit internes à l'ENFIP (synergies FI/FC) soit externes (réflexions sur les parcours de formation hybrides personnalisés tels qu'existants au sein du Réseau des Ecoles du Service Publique RESP). Bien évidemment, la tenue d'une CAP

de sélection de chargés d'enseignement ne peut se faire sans en envisager les conséquences en matière de recrutement, qualitatif et quantitatif.

Mais avant tout, il va falloir expliciter les règles (ou l'absence voire la violation des règles) de gestion.

**Concernant les A+,** la CAP n'est même pas convoquée. C'est donc qu'aucun recrutement de A+ n'interviendra à l'ENFIP. Or, depuis la CAP de l'année dernière, au moins 4 A+ ont rejoint l'ENFIP à des postes de responsables documentaires. Leur recrutement s'est donc fait au mépris de la CAP et des ses représentants. Bien évidemment, s'ils ne s'agissait pas d'enseignants le sujet serait différent mais le TAGERFIP de l'ENFIP est sans ambiguïté sur ce point. Et si les A+ n'enseignent plus (un furtif changement de doctrine d'emploi dénoncé par la CGT pour ses conséquences majeures, y compris devant M Eckert le 02 juin à Clermont Ferrand) c'est bien évidemment des inspecteurs supplémentaires qu'il faut sélectionner ! On attend toujours les discussions ENFIP promises sur ce sujet par la présidente de la CAPN l'an dernier...

Puisque le projet de synergie en cours à l'ENFIP a été évoqué, la CGT rappelle son opposition à la banalisation institutionnalisée de l'animation et de l'écriture Formation Initiale/Formation Continue/préparation concours même sur la base d'un volontariat, qu'il soit suscité ou contraint comme l'ENFIP nous y a malheureusement habitué par le passé...

Enfin, le contenu du colloque du 02/06 à Clermont Ferrand et la présentation un peu trop dithyrambique du numérique et de la personnalisation des parcours de formation par le RESP est un élément supplémentaire de vigilance, à la veille des réunions nationales DGFIP consacrées à ces thématiques. La encore, la CGT était présente pour montrer sa détermination à préserver une formation professionnelle de qualité à la DGFIP.

**La CGT appelle les personnels de la DGFIP à multiplier les actions, à faire grève et à participer à la manifestation nationale unitaire intersyndicale du 14 juin à Paris.**